



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 588 POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE PLANCHE À ROULETTES

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Municipalité concernant le règlement numéro 588 décrétant une dépense de 658 000 \$ et un emprunt de 658 000 \$ pour le projet d'aménagement d'un parc de planche à roulettes aux endroits suivants, et ce, en date du 4 mai 2022 :

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement d'emprunt numéro 588 relatif au projet d'aménagement d'un parc de planche à roulettes sur le site Internet de la Municipalité le 4 mai 2022.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

5 mai 2022

Date